

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excuse/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			X	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			X	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine			X	THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			X	LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre	X			LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	X			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		X		MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain		X		BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne			X	MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut			X	VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier			X	FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			X	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	CRUCE Guillaume	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			X	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	

TOTAL	12	2	13	0
TOTAL VOTANTS	<u>14</u>			
TOTAL VOIX	27			

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 20 janvier 2026 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – RECRUTEMENTS EN COURS

Philippe POURCHET rappelle qu'il partira à la retraite le 30/06/2026 tout comme Mme REMY. Il rappelle également qu'un cabinet de recrutement a été sollicité pour le remplacement de ces 2 postes.

Poste de Direction générale :

- Une centaine de candidature a été réceptionnée pour ce poste.
- 3 candidats ont été reçus la semaine dernière mais aucun n'a été retenu. Les 3 profils manquants indéniablement d'expérience en direction générale. L'annonce va être revue afin de cibler des profils direction.

Poste de responsable des opérations foncières :

- Une centaine de candidature a été réceptionnée pour ce poste
- 3 candidats ont été reçus et le choix s'est porté sur Monsieur Guillaume TERSOU ici présent qui s'est présenté.

3 – APPROBATION DU CFU 2025

Il est précisé que chaque membre titulaire a reçu, le CFU 2025 complet ainsi que le projet d'approbation du compte financier unique 2025.

Il est demandé à Monsieur Philippe POURCHET, Directeur et Ordonnateur de l'établissement de quitter la salle.

Le CFU présente pour l'année 2025 en dépenses et en recettes les montants réalisés suivants :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS EXERCICE 2025	Fonctionnement	98 579 101,09	102 207 947,19	3 628 846,10
	Investissement	128 395 400,68	128 541 604,44	146 203,76

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE 2024	Fonctionnement		10 869 726,31
	Investissement	10 171 889,15	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
TOTAL (Réalisations+reports) 2025	237 146 390,92	241 619 277,94	4 472 887,02

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTATS CUMULE	Fonctionnement	98 579 101,09	113 077 673,50	14 498 572,41
	Investissement	138 567 289,83	128 541 604,44	-10 025 685,39
	TOTAL CUMULE	237 146 390,92	241 619 277,94	4 472 887,02

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le compte financier unique 2025 tel que présenté.

4 – AFFECTATION DU RESULTAT-BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Il est précisé que chaque membre titulaire a reçu , le projet d'affectation du résultat 2025 et le projet du budget supplémentaire 2026. Suite à l'approbation du Compte financier Unique 2025 Madame Bolley présente le projet d'affectation du résultat et le budget supplémentaire proposé :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2025		3 628 846,10
Report de l'exercice 2024		10 869 726,31
Résultat de fonctionnement à affecter		14 498 572,41

RESULTAT DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2025

	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2025		146 203,76
Report de l'exercice 2024	10 171 889,15	
Résultat d'investissement		-10 025 685,39

	DEPENSES	RECETTES
Report déficit d'investissement (D001)	-10 025 685,39	
Affectation partielle de l'excédent de fonctionnement au 1068		10 025 685,39
Résultat de fonctionnement à reporter (R002)		4 472 887,02

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver l'affectation du résultat 2025 et le budget supplémentaire 2026 tels que présentés.

Philippe POURCHET est rappelé en séance.

5 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 20-470 : SAINT-ALBAN-LEYSSE - Hôtel GOTTELAND

Demandeur : Mairie de SAINT-ALBAN-LEYSSE

Portage en cours : 2 856 420 €

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 04/10/2028

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années puis 1.5 %

Acquisition
complémentaire

La commune de SAINT-ALBAN-LEYSSE est intéressée par l'achat de deux parcelles supplémentaires sur lesquelles il y a une maison dont les propriétaires sont vendeurs afin de simplifier les travaux de démolition de la maison Gayet à proximité et ainsi agrandir sa zone de projet.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
SAINT-ALBAN-LEYSSE (73)	AL0028	33 Rue DE L'EGLISE CHEF LIEU	169 m ²	Sols Jardins	UH UH	Avis France Domaine
	AL0122		160 m ²			
TOTAL			329 m ²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 24-614 : ENTRELACS - Rue du 8 mai 1945

Demandeur : Mairie d'ENTRELACS

Axe : Revitalisation centre Bourg

Date de fin de portage prévue : 13/06/2032

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 %

Prix actualisés suite
au CA du 25/05/2025

Pour la réalisation de la revitalisation/restructuration de son centre-ville, la maîtrise foncière est évidemment le 1^{er} levier à actionner par la commune d'ENTRELACS. Elle est déjà bien avancée dans ce domaine, et est déjà accompagnée par l'EPFL. Il s'agit aujourd'hui de mentionner le prix de deux acquisitions qui sont inférieures à l'estimation domaniale.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
ENTRELACS	C624	151 Rue DU HUIT MAI 1945	680 m ²	Sols	Ua1	300 000 €
	C625 C626	ALBENS 133 Rue DU HUIT MAI 1945	55 m ² 725 m ²	Sols Sols	Ua1 Ua1	350 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 24-629 : NOTRE-DAME-DES-MILLIERES - Sablon

Demandeur : Mairie de NOTRE-DAME-DES-MILLIERES

Portage en cours : 52 908 €

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 28/11/2030

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %



Pour le ruisseau de l'Hermettaz, l'EPFL a déjà procédé à l'acquisition de la parcelle A821 en 2024 dans le but de la création d'une plage de dépôt.

Aujourd'hui, la commune souhaite élargir la zone de dépôt sur les parcelles A145, pour partie d'une largeur de 20 mètres sur les parcelles A911- A912-A856- et A141 dans le cadre d'échanges fonciers liés à cette même opération de sécurisation du ruisseau de l'Hermettaz.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES (73)	0A0145	LE SABLON	4 520 m ²	Taillis simples	N	2 €/m ²
	0A0141p	LE SABLON	3 675 m ²	Prés	A	
	0A0856p	LE SABLON	3 053 m ²	Taillis simples	Ugv	
	0A0911p 0A0912p	LE SABLON LE SABLON	2 008 m ² 779 m ²	Prés Taillis simples	Ugv Ugv	
TOTAL			+/- 14 035 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

SAINT-SORLIN-D'ARVES

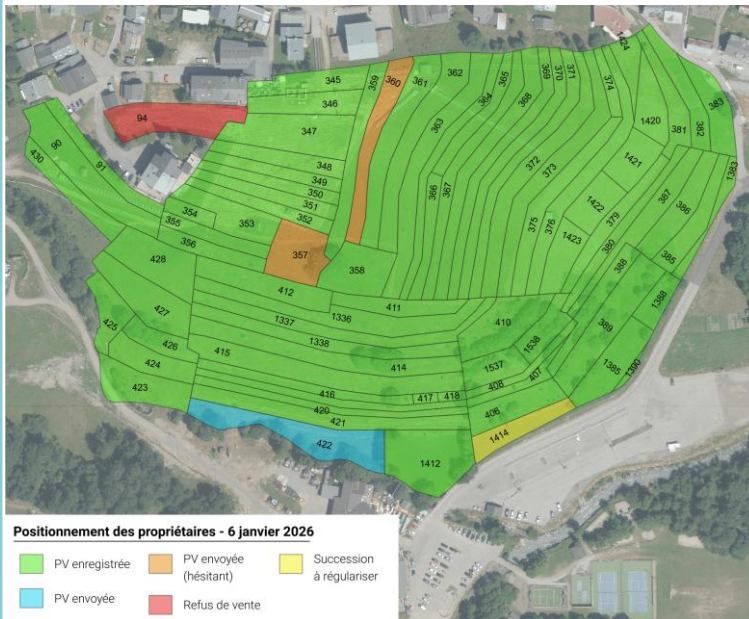
Zone du Mollard



BILAN

DEV. TOURISTIQUE & ECONOMIQUE

Opération 24-652 : SAINT-SORLIN-D'ARVES - Zone du Mollard
 Demandeur : SAINT-SORLIN-D'ARVES
 Axe : Développement touristique
 Durée de portage demandée : 6 ans



	Nombre	Surface	% du nombre	% surface
PV enregistrée	55	69880	91,7	92,1
PV envoyée	1	1760	1,7	2,3
Succession à régulariser	1	702	1,7	0,9
PV envoyée (hésitant)	2	2160	3,3	2,8
Refus de vente	1	1390	1,7	1,8
Surface totale	60	75892		



6 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par : Philippe POURCHET

Opération 26-686 : TIGNES - Discobus

Demandeur : Mairie de TIGNES

Portage en cours : 0 €

Axe : Economie et tourisme

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de TIGNES sollicite l'EPFL, dans le cadre d'une offre de reprise du plan de cession portant sur les actifs et activités de la société DISCOBUS en redressement judiciaire qui exploitait une activité de bowling et discothèque en centre de station.

Elle souhaite préserver les activités de loisirs et de convivialité notamment en soirée et en fin de semaine aux fins de favoriser le lien social et l'attractivité globale de la commune.

C'est pourquoi la commune a fait une offre de reprise auprès du liquidateur et demande à l'EPFL 73 de s'y substituer.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
TIGNES (73)	AH0100	LE BEC ROUGE	1058 m ²	Sols	UE-OAP	1 921 999.00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET

Opération 26-687 : Montmélian – Bar Fontaine

Demandeur : Mairie de MONTMELIAN

Portage en cours : 365 001 €

Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de MONTMELIAN sollicite l'intervention de l'EPFL en vue du portage d'un bien immobilier situé rue du Docteur Veyrat, cadastré section AH n° 29, composé d'un appartement (de 120 m² environ), d'un établissement de type bar (65 m² environ), de 2 dépendances (1 cave et 1 grenier) et d'un garage (sis sur la parcelle AH n° 46).

Cette acquisition, d'un montant de 330 000 €, s'inscrit dans une stratégie globale de redynamisation de la vieille ville, visant à renforcer l'attractivité du centre ancien et soutenir la dynamique commerciale locale.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
MONTMÉLIAN (73)	AH0029 LOTS 3-4-7-8-11-12-14	31 Rue DOCTEUR VEYRAT	313 m ²	Sols	UAz	330 000 €
	AH0046 – LOT 112	5638 PL JEAN BELLEMIN	393 m ²	Sols	UB	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET

Opération 26-688 : SAINT-OURS - Chef-lieu

Demandeur : Mairie de SAINT-OURS

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de SAINT-OURS sollicite l'EPFL dans le cadre d'un portage concernant l'acquisition de deux parcelles de terrain dont l'une est support d'une maison d'habitation.

La commune souhaite les acquérir pour mener un projet qui reste à définir mais qui comprendra des locaux commerciaux et /ou associatifs et du logement locatif.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
SAINT-OURS (73)	0B0159	114 Route DU CHEF LIEU	440 m ²	Sols	Uh	Avis France Domaine
	0B0160	CHEF LIEU	755 m ²	Jardins	Uh	
TOTAL			1 195 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 26-689 : SAINT-BERON – La Gare

Demandeur : Mairie de SAINT-BERON

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement et revitalisation des centres-bourgs

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de SAINT BERON souhaite engager une démarche opérationnelle sur le périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n° 1 « La gare » cadastrée B1594. Ce projet urbain concerne la revitalisation du centre bourg et le traitement d'une ancienne friche ferroviaire. Ce secteur présente un enjeu stratégique pour confirmer le poids du centre-bourg de SAINT-BERON à l'échelle du Grand Territoire. Elle souhaite la réalisation de logements dont un pôle sénior et des surfaces commerciales en rez-de-chaussée. Dans ce contexte, elle sollicite l'intervention de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) afin d'effectuer la négociation foncière et immobilière du périmètre concerné, l'acquisition et le portage du bien et la requalification du bien (dépollution).

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
SAINT-BERON (73)	B1594	LA GARE	7 193 m ²	Terrains à bâtir	AUC1-ER20-OAP	Avis France domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : *Josette REMY*

Opération 26-690 : JACOB-BELLECOMBETTE - La cascade

Demandeur : Mairie de JACOB-BELLECOMBETTE

Portage en cours : 480 000€

Axe : logement

Durée portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme ou annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %



Suite à la réception d'une DIA, la commune a sollicité la délégation du droit de préemption de Grand Chambéry à l'EPFL pour la vente d'une maison dans un secteur stratégique, Objet d'une OAP dénommée CASCADE. Ce foncier constitue un tiers du périmètre d'aménagement, La prolongation des délais permettra au futur maire de confirmer ou pas la volonté de la commune de maîtriser ce bien,

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
JACOB-BELLECOMBETTE (73)	AB0060 AB0061	CHEF LIEU 34 Ch DE LA CASCADE	1 550 m ² 360 m ²	Jardins Sols	UH-OAP 148 UH-OAP 148	250 000 €
TOTAL			1 910 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus par voie de préemption si nécessaire.

7 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération 24-636 : LESCHERAINES - Vers le Pont II

Demandeur : Mairie de LESCHERAINES

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 18/03/2033

Acquéreur désigné : OPAC 73

La commune de LESCHERAINES a choisi son opérateur moins d'un an après l'acquisition par l'EPFL pour son compte : l'OPAC est désigné pour acquérir les parcelles constructibles portées, les parcelles en zone naturelle seront revendues à la commune. Le prix négocié est de 240 000 € ; la commune cédera gratuitement, pour le projet, des parcelles communales ayant été portées par l'EPFL.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Zonage	Prix
LESCHERAINES (73)	B0066	VERS LE PONT	3 268 m ²	AUGc-OAP 20	240 000 €
	B1604	VERS LE PONT	439 m ²	AUGc-OAP 20	
TOTAL			5 771 m²		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus à l'OPAC 73 sous réserve de réception de la délibération de la commune de Lescheraines.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- Philippe POURCHET informe les membres du conseil d'administration que Vincent Jullien va quitter l'EPFL courant Mars 2026 pour se consacrer à une activité indépendante d'assistance à Maîtrise d'ouvrage. Monsieur Jullien remercie Philippe Pourchet pour avoir passé de belles années au sein de l'EPFL ainsi que les administrateurs.
- Jean-Marc Léoutre remercie l'ensemble des administrateurs pour leur confiance et le travail des équipes de l'EPFL puis il remercie tout particulièrement Philippe POURCHET pour sa pugnacité notamment et souhaite une longue vie à l'EPFL.

- Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX tient également à remercier le Président, Monsieur POURCHET et Madame REMY pour avoir su porter cet établissement toutes ces années.

Le 6 mars 2026,

Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

A DETERMINER